

Yaoundé, 15.16.17 Avr.
1975.

PROJET D'ÉTUDE SUR LES FILARIOSES
EN AFRIQUE CENTRALE

par J. BRENGUES +

1. Motivation et but de ces études.

Différents travaux d'une haute valeur scientifique ont été effectués sur les filarioses, dans les Etats d'Afrique Centrale membres de l'OCEAC. Parmi les plus récents, signalons ceux de DUKE, ANDERSON, FUGLSANG et de leurs collaborateurs sur l'onchocercose en forêt et savane du Cameroun; le travail sur les filarioses de FAIN et de ses collaborateurs dans la cuvette centrale au Congo; l'étude générale de BUCK et de ses collaborateurs effectuée au Tchad et qui concerne en particulier l'onchocercose; une étude comparable effectuée par THOMAS et ses collaborateurs, dans l'Adamaoua, au Cameroun.

A côté de ces travaux de recherche approfondie, nous possédons évidemment des renseignements sur la répartition et la prévalence clinique des filarioses, notamment de l'onchocercose, grâce aux résultats des prospections effectuées par les Services nationaux des grandes endémies et de la médecine rurale ou préventive. Il est bien évident que ces résultats ne peuvent être que sommaires, compte-tenu des nombreuses autres activités de ces Services.

Ceci étant, il nous paraît important d'établir un lien entre les deux types de renseignements que nous possédons actuellement sur les filarioses: les travaux de recherche approfondie ont une valeur fondamentale mais ont été nécessairement menés de façon ponctuelle; les équipes de prospection fournissent des informations plus larges mais, par la force des choses, plus superficielles. Les études intermédiaires permettraient de mieux connaître la prévalence parasitologique et clinique de ces affections et d'effectuer un sondage sur les modalités de transmission, en utilisant les méthodes et les résultats des travaux de recherche et en opérant dans les zones où les services nationaux ont déjà mis en évidence l'importance d'une ou plusieurs filarioses.

+ Entomologiste médical de l'ORSTOM - Yaoundé - R.U.C.

22 oct. 85
O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire
N° : 18 703
Cote : B.

107

Ces études de base constitueraient la première phase du projet d'étude sur les filarioses. Dans les foyers où la prévalence d'une filariose ou la coexistence de plusieurs d'entr'elles le justifierait, une deuxième phase de recherches, plus approfondies et plus étendues, serait nécessaire comme préalable à tout projet de lutte. Ces dernières recherches auraient pour but :

- de délimiter les foyers par des recherches parasitologiques, cliniques et immunologiques complémentaires,
- d'étudier la répartition et la biologie des vecteurs ainsi que les modalités de transmission,
- de tester les méthodes de lutte contre le parasite, chez l'homme et chez le vecteur (essais thérapeutiques et insecticides).

2. Conditions d'exécution et moyens nécessaires.

Ces enquêtes seraient effectuées à la demande des Etats, dans le cadre des activités de recherche de l'OCEAC. La première phase de recherches pourrait débuter cette année et la deuxième phase pourrait être mise en place deux ans plus tard, dans les foyers les plus importants. Il est bien évident que les études de base (type 1^o phase) pourront être poursuivies pendant la 2^o phase du projet d'étude.

Pour la réalisation de la 1^o phase de recherches, au cours des deux premières années, un minimum de moyens est nécessaire :

- personnel.

- 2 Entomo-parasitologistes,
- 1 Médecin clinicien et, si possible, 1 ophtalmologiste,
- 2 Infirmiers ou Techniciens de laboratoire,
- 1 Secrétaire - interprète,
- 2 Auxiliaires de laboratoire,
- 3 Manoeuvres,
- 2 Chauffeurs.

- optique.

- 3 microscopes,
- 1 loupe binoculaire,
- Equipement ophtalmologique, si nécessaire.

- véhicules.

- 1 véhicule tout terrain (type S.W.) pour le transport du personnel,
- 2 véhicules dont 1 un tout terrain (type P.U.) pour le transport du matériel.

La deuxième phase exigerait des moyens plus importants qui pourront être estimés ultérieurement.

Si ce projet était accepté par les Autorités sanitaires des Etats d'Afrique centrale, il nous paraît probable qu'il pourrait bénéficier d'une collaboration d'Organismes étrangers et internationaux. Le cas échéant, la répartition des charges d'équipement et de fonctionnement devra être ultérieurement précisée.

Dans l'immédiat et avant de soumettre éventuellement ce projet de façon plus détaillée, au Conseil d'administration de l'OCEAC, lors de sa prochaine réunion annuelle, il nous paraît essentiel de solliciter l'avis technique et scientifique des Représentants des Etats, des Délégués des Organismes étrangers et internationaux, ainsi que des Autorités Scientifiques présents à cette conférence de l'OCEAC.

Je propose que la discussion du projet soit effectuée après l'exposé des résultats d'une première enquête, réalisée au Cameroun à la demande du Ministère de la Santé, qui pourrait marquer le début de la première phase de notre projet d'étude.